

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M20- 0000073

Maladie

Dentaire

Optique

93578 Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3128 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HASNAOUI FATIMA

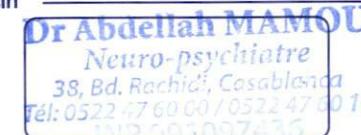
Date de naissance : 28.08.1960

Adresse : 3, Rue Abou Dhabbi Meiss-SULTAN

Télé : 0668469986

Total des frais engagés : 400 + 1267,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 26.08.21

Nom et prénom du malade : HASNAOUI Fatima

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : trouble auditif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 25.01.2021

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/09/2019	C30/H		400	<p>Dr Abdellah MAMANI Neuro-psychiatre 38, Bel Bachir, Casablanca Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10 INP 091097436</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PRINCIPALE Mohamed Saïd LEBAK Pharmacien Rue Point Mers Sufyan 20000 Casablanca Tel : 05 22 25 11 10 - R.C. Casablanca : 142844 CNSS : 115-47-12-50905302 - Paterne N : 34305256	26/08/2021	1267,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

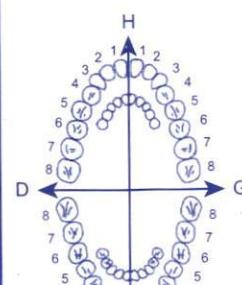
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



Coefficient des travaux

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAILX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
PRVIS

الدكتور عبد الله مامو

Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE
D.U. D'Angers
en expertise médicale
Ex. attaché des Hôpitaux de Paris
Médecin Expert auprès des Tribunaux



اختصاصي في الأمراض العقلية والنفسانية
حاصل من جامعة أنجي على دبلوم
الخبرة الطبية
ملحق سابق بمستشفيات باريس
طبيب محلف لدى المحاكم

Casablanca, Le 21.07.21 الدار البيضاء في

1^م - Fatima MAMMOU
(193 - X3) - S. CITE 2002 le mal
(98.30 + 4) - Athym 1.30 : 1.5 a soir
(357 - X3) - Almog 0.5 : 1h . 1h . 0
(23.10 + 3) - Ernesto 1.02 le soir
(59.10 X2) - Djelouli 1.2 . 1 - 2

PHARMASIE PRINCIPALE
M. M. MAMMOU LIBRAIRIE
Pharmacie

Rond Point Mers Sultan 20000 Casablanca

Tél : 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 149834

CNSS : 1187041 - IF : 50905302 - Patients N° : 349526

ICE N° : 001837771000045

INPE : 092049261

Dr Abdellah MAMOU

Neuro-psychiatre

38, Bd. Rachidi, Casablanca

Tél : 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10

Mp : 091097436

1267,60 Durée de Traitement 3 mois

R.D.V. le

0 Comprimés pelliculés

LOT : KE10011
PER : DEC 2022
PPV : 193 DH 00

Comprimés pelliculés

LOT : KE10034
PER : FEV 2023
PPV : 193 DH 00

LOT : KE10011
PER : DEC 2022
PPV : 193 DH 00

98,30

98,30

98,30

98,30

59,50

59,50

LOT 211956 1
EXP 07 2024
PPV 35.70

LOT 211951 1
EXP 17 2024
PPV 35.70

LOT 210363 2
EXP 02 2024
PPV 36.70 DH

TEMESTA 1MG
CP SEC 850
P.P.V : 23DH00
LOT : 20E003
PER : 07 2022
6 118000 011569

TEMESTA 1MG
CP SEC 850
P.P.V : 23DH00
LOT : 21E01
PER : 03 2023
6 118000 011569

TEMESTA 1MG
CP SEC 850
P.P.V : 23DH00
LOT : 19E02
PER : 11 2021
6 118000 011569